



Astuces et conseils aux jardiniers

Tondre plus tard, plus haut, moins souvent

- 🌿 Retarder la première tonte au printemps. A la sortie de l'hiver, les premières fleurs sauvages (pissenlits et pâquerettes, trèfles...), nourrissent les premiers insectes, dont abeilles, bourdons et autres pollinisateurs.
- 🌿 Tondre plus haut (6 à 8 cm minimum) permet de préserver la faune qui vit au pied des plantes ainsi que les rosettes (ensemble de feuilles étalées en cercle) de certaines plantes.
- 🌿 Tondre plus haut permet aussi de tondre moins souvent car les plantes herbacées sont moins « stressées » et repoussent moins vite.
- 🌿 Une pelouse tondue moins souvent et plus haute demande un apport moins élevé en eau. On économise également des coûts d'entretien, on consomme moins d'énergie fossile et on émet moins de CO2 !
- 🌿 Si l'on peut, préférer la fauche plutôt que la tonte : c'est un procédé moins destructeur pour la faune car il n'existe alors qu'un seul point de coupe.
- 🌿 Ramasser la végétation tondue permet d'éviter un excès d'azote et favorise le développement des plantes à fleurs.
- 🌿 Laisser des espaces sauvages (fauchés une fois en septembre-octobre) : il n'est pas nécessaire de semer des graines, on peut simplement laisser fleurir des îlots ou un petit coin de prairie ensoleillée, qui offriront nourriture et abri à de nombreuses espèces.





Tailler entre septembre et février

- Entre mi-mars et fin juillet, c'est la pleine saison de nidification chez les oiseaux et beaucoup d'espèces s'installent dans les haies et les arbustes. Il est recommandé de ne plus tailler les haies ni d'élaguer les arbres afin que les oiseaux puissent nidifier en paix.
- Dans l'intérêt de la végétation, il est conseillé d'effectuer la taille d'un arbre ou d'un arbuste durant le repos végétatif, entre la fin de l'automne et l'hiver. Ceci permet de réduire les écoulements de sève et de résine au niveau des plaies de taille, de limiter les contaminations et d'amplifier la cicatrisation pendant la période de croissance. Pour les arbustes à fleurs printanières, il est préconisé de les tailler immédiatement après leur floraison.

S'il n'est pas possible d'éviter un élagage à cette période : observez l'arbre avant de commencer (houppier, tronc), en effet un arbre creux peut accueillir des nids d'animaux cavernicoles (chouettes, pics, écureuils,...). Une grande vigilance est donc requise pour ne pas éliminer des nichées entières lors d'un abattage ou d'un élagage sévère.

Conserver les vieux arbres

- En vieillissant, les arbres se creusent. Fissures, cavités et écorces décollées conviennent à bien des locataires : insectes, oiseaux et petits mammifères y installent leur nid. Le bois pourrissant nourrit de nombreux insectes.

Si vous choisissez de vous en séparer, prenez le temps de vérifier qu'il n'y ait pas de nid à l'intérieur...



Un arbre mort regorge de vie !

Planter local !

- L'Observatoire régional de la biodiversité et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) ont réalisé un guide outil « Planter local » spécifique à la région Centre-Val de Loire et à ses propres entités naturelles. En cliquant sur l'une d'entre elles, on accède à une liste détaillée des arbres et arbustes adaptés, accompagnée de précisions sur leur période de floraison, leur intérêt mellifère...

<https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/ressources/idees-actions/planter-local>

61

espèces d'arbres et d'arbustes
indigènes au Centre-Val de Loire
(CBNBP, 2016)

Au jardin potager, attention aux PPP* !

🌱 Depuis le 1^{er} janvier 2019, parmi la gamme de ***produits phytopharmaceutiques**, seuls les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou ceux utilisables en agriculture biologique restent accessibles aux particuliers. Ils portent la mention « emploi autorisé dans les jardins » (EAJ) mais restent malgré tout des pesticides. Ils ne sont pas inoffensifs pour l'environnement et la biodiversité.

Une utilisation inappropriée de ce type de produit constitue un délit. Il faut donc bien lire et appliquer les conseils d'utilisation figurant sur les étiquettes. Les emballages vides ou non doivent être déposés en déchetterie.

🌱 Pour désherber, rien de plus sain que l'huile de coude ! Sinon, étalez un paillis de feuilles mortes ou de résidus de tontes autour de vos plantations. Cela limitera la pousse des herbes non désirées.

🌱 Utilisez des méthodes saines (mais efficaces !) pour lutter contre les ravageurs : de la sciure ou de la cendre autour des zones à protéger des limaces, filet anti-oiseaux, purin de sureau ou bornes à ultrasons solaires contre les taupes...

Laisser tomber le plastique !

🌱 Pour vos semis : laissez tomber les petits pots en plastique. Optez plutôt pour les pots compostables que vous pouvez mettre directement en terre. Sinon, récupérez des rouleaux de papier hygiénique vides, refermez à une extrémité (en effectuant quatre incisions et en refermant comme un carton de déménagement) et le tour est joué.

Jouer collectif !

🌱 Ne pas intervenir, laisser la nature faire, au jardin, sur le trottoir, entraîne des changements visibles. Ces changements peuvent surprendre, voire choquer. Il est donc important de communiquer pour expliquer les raisons de ces changements de pratiques :

- Sensibiliser ses voisins en discutant avec eux,
- Afficher un panneau ludique voire humoristique :
- S'engager dans les démarches proposées par les collectivités locales, le cas échéant (ex : « trottoirs fleuris » à Blois...)
- Aller plus loin : devenir refuge LPO (Ligue de protection des oiseaux). C'est possible même sur un balcon !

Jardin sans pesticides ! Bienvenue insectes, hérissons, mésanges et compagnie ...

Actuellement 302 refuges sont installés chez des particuliers dans le Loir-et-Cher. 50 au sein de collectivités, entreprises et établissements recevant du public.

Apprendre sur le terrain en Loir-et-Cher : sorties, animations et formations

CDPNE : <http://www.cdpne.org>

Loir-et-Cher Nature : <http://www.loiretchernature.org/>

LPO Centre-Val de Loire : <https://www.lpo.fr/lpo-locales/lpo-centre-val-de-loire>

Perche Nature : <http://www.perchenature.fr/>

Sologne Nature Environnement : <https://www.sologne-nature.org/>

Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher : <https://shn41.fr/>

S'entraîner à reconnaître les chants d'oiseaux :

Studio les 3 becs : <https://studiolestroisbecs.com/> et sa chaîne youtube

La Salamandre : <https://www.salamandre.org/> et sa chaîne youtube

Pour un usage raisonné des pesticides :

Office Français pour la Biodiversité : <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/utilisation-des-pesticides-les-regles-respecter-par-les-particuliers-hdf>

Pour en savoir plus :

Office Français pour la Biodiversité : [Avoir la main verte tout en protégeant la biodiversité](#)

Agence Régionale pour la Biodiversité : [Les réflexes printaniers envers la faune - les réflexes printaniers envers la flore](#)

ARB - Ile de France : [Guide de gestion écologique des espaces publics](#)

LPO : [Conseils en période de nidification des oiseaux](#) et [créer un refuge LPO](#)

ADEME : [Guide pratique jardiner au naturel](#)

Synthèse réalisée par la DDT 41 - SCTP - mai 2022